

Délibération

Conseil de Surveillance

26 mars 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ LE VINGT SIX DU MOIS DE MARS A QUATORZE HEURES, LE CONSEIL DE SURVEILLANCE DU CENTRE HOSPITALIER DE VIENNE S'EST RÉUNI SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR LE DOCTEUR JACQUES BOYER.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- | | |
|----------------------------------|---------------------------------|
| . Monsieur le Dr J. François BEC | . Monsieur Christian JANIN |
| . Monsieur le Dr Jacques BOYER | . Monsieur le Dr Hampar KAYAYAN |
| . Madame Jacqueline CROIZAT | . Monsieur le Dr Ernest MAIELLO |
| . Madame Gladys GIRARD | . Monsieur Christian PETREQUIN |
| . Monsieur Samy GACEM | . Madame Corinne RAOUSSET |

PARTICIPAIENT AVEC VOIX CONSULTATIVE :

- . Monsieur le Dr Léopold ADÉLAÏDE, Président CME
- . Mme VIGNÉ, Directrice Générale

ASSISTAIENT A LA SÉANCE :

- . M. Daniel MARTINS ARS DT 38
- . M. Vincent LETHI, Directeur du pôle Ressources Matérielles
- . M. Achour YAHIAOUI, Directeur des Finances et du Contrôle de Gestion
- . M. Sébastien VIVES TORRENS, Directeur de l'offre médico-sociale et du parcours personnes âgées.
- . Mme Vanessa MORISOT, Secrétaire de séance

ABSENTS EXCUSES :

- . Monsieur Patrick CURTAUD
- . Madame Hilda DERMIDJIAN
- . M. Bruno DOLOMIE, Directeur des Projets Immobiliers
- . Mme Claire JACQUIN, Directrice des Ressources Humaines
- . M. J. Christian MONTMETERME, Directeur des Systèmes d'information du Territoire
- . M. Nicolas ROUSSON, Coordonnateur des Soins
- . Mme le Dr Colette PEYRARD

Conseil de Surveillance du 26 mars 2025
Délibération n° 003/2025

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Le Conseil de Surveillance,

Vu le code de la Santé Publique, notamment les articles L.6143-1 et suivants,

Vu les articles L-311-6 et D 311-3 et suivants du Code de l'Action Sociale et des Familles, au Conseil de la Vie Sociale (CVS),

Vu la décision du directeur n° 2024-083 en date du 2/12/2024 approuvant la composition du CVS,

Vu la candidature de Mme CROIZAT Jacqueline, représentante des usagers, en qualité de représentante de l'organisme gestionnaire,

Vu les règlements intérieurs des CVS des EHPAD du CH VIENNE et Les Terrasses du Rhône de Chasse sur Rhône

Vu la présentation du projet de composition des CVS des EHPAD du CH VIENNE et de Chasse sur Rhône,

Et après concertation, émet un avis favorable à la composition des Conseils de Vie Sociale des EHPAD du Centre Hospitalier de Vienne et de Chasse sur Rhône.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,
Le 26/03/2025
LE PRÉSIDENT,



Dr Jacques BOYER